

# Après l'échec du SNU, le futur service militaire volontaire peut-il trouver son public ?

Nicolas Barotte et Caroline Beyer

Montée en puissance de la réserve opérationnelle, « militarisation » de la Journée défense et citoyenneté... Le président veut donner à la jeunesse « un nouveau cadre » pour servir dans les armées. Les expériences passées n'incitent pas à l'optimisme.



Faute d'avoir atteint ses objectifs, le service national universel pourrait être remplacé par un nouveau dispositif volontaire destiné à renforcer la réserve des armées. FREDERIC PETRY/HANS LUCAS VIA AFP

La France et la jeunesse sont-elles mûres pour le retour d'une nouvelle forme de service militaire ? « Je crois que l'on doit donner à la jeunesse un nouveau cadre pour servir, selon d'autres modalités, au sein de nos armées », a affirmé le président Macron le 13 juillet, lors de sa traditionnelle allocution aux armées, à la veille de la fête nationale. Face à une Europe « mise en danger » par la « menace durable » de la Russie, « il faut une nation capable de tenir, d'être mobilisée », a-t-il expliqué, évoquant en parallèle de nécessaires « efforts » sur la réserve militaire. Les arbitrages ne seront connus qu'à l'automne.

Publiée au lendemain de ce discours, la Revue nationale stratégique 2025 parle d'un « service militaire volontaire renoué » qui pourrait être créé « pour proposer aux Français majeurs de recevoir une formation militaire socle pouvant déboucher sur un engagement ». « Il s'agit notamment de renforcer la cohésion nationale et de créer un réservoir de personnes mobilisables en cas de crise », explique ce document de 100 pages, publié par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale. Depuis 2015, existe déjà un « service militaire volontaire ». Mais il s'agit avant tout d'un dispositif de formation et d'insertion professionnelle avec un encadrement militaire, qui voit passer chaque année 1000 jeunes, bien souvent en situation de décrochage scolaire. Le nouveau dispositif viserait, lui, à alimenter les rangs de la réserve des armées, qui, avant sa suppression, en 1997, produisait mécaniquement 450 000 réservistes.

Les contours de ce nouveau service militaire restent à définir. L'objectif serait d'accueillir 10 000 à 50 000 jeunes par an. Quelle serait sa durée ? « Au-delà de la formation initiale des jeunes », estime Michel Goya, ex-colonel des troupes de marine, historien et analyste militaire. Si « l'idée n'est pas mauvaise », il estime que la priorité actuelle est de « se reconstruire militairement, après 25 ans d'effondrement de l'effort de défense. Ce qui

manque, ce sont les équipements lourds. Aujourd'hui, nous ne sommes pas en capacité d'équiper tous les régiments d'active. » Accueillir 10 000 à 50 000 jeunes par an impliquerait par ailleurs un effort important des armées en encadrement humain. Il faudrait aussi les infrastructures pour les accueillir. Côté Armée, on semble penser qu'il serait raisonnable de ne pas dépasser un effectif de 10 000.

**« Je crois que l'on doit donner à la jeunesse un nouveau cadre pour servir, selon d'autres modalités, au sein de nos armées. Il faut une nation capable d'être mobilisée »**

**Emmanuel Macron**  
Président de la République

Ce service militaire volontaire renoué peut-il rencontrer son public ? « Je n'en suis pas certain. L'obsession de Macron à impliquer la nation est saine, mais nous n'avons pas trouvé de formule magique pour renforcer la résilience, poursuit Michel Goya. Le SNU (service national universel, NDLR) n'a pas rempli ses objectifs et n'a pas trouvé son public. Comme il s'adresse à des mineurs, il est devenu un projet éducatif et s'est transformé en colonie de vacances. L'Éducation nationale n'en veut pas. La formule coûte très cher et ne fonctionne qu'avec des volontaires. » Lors de la campagne présidentielle 2017, le candidat Macron promettait, dans un contexte marqué par les attentats, de mettre en place un « service national obligatoire » permettant aux jeunes de « faire l'expérience de la vie militaire ». Mais le dispositif, lancé en 2019, s'adressant à des mineurs (15-17 ans), n'a pu être rendu légalement obligatoire. L'encadrement n'a pu être confié directement à l'armée.

« Destiné à succéder au service militaire, le SNU en est finalement éloigné, dans son format comme dans ses objectifs », assénait la Cour des comptes, en septembre 2024, dans un rapport consacré au sujet. Les « objectifs clés » de mixité sociale et d'engagement n'ont pas été atteints. En 2023, une enquête de l'Institut national de la jeunesse et de l'éduca-

tion populaire (Injep) sur le SNU montrait que seuls 5 % des participants sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). A contrario, les enfants de cadres ou de parents ayant travaillé dans l'armée, la police, la gendarmerie ou les pompiers sont surreprésentés. Dès lors qu'il reposait sur le volontariat, le SNU ne pouvait tenir ses promesses. Pour forcer la généralisation, l'exécutif a donc imaginé en 2024 des « classes de seconde engagées » - avec des séjours de cohésion sur le temps scolaire - et appelé les lycées à construire des projets à connotation civique. Mais ce public de jeunes contraints d'y participer a abouti à des séjours qui ont parfois viré à la catastrophe, sur fond de remise en question des valeurs de la République.

Depuis son lancement, le SNU a compté 140 000 participants. Les « classes engagées », elles, étaient au nombre de 727 au premier semestre 2025, soit près de 12 000 élèves. Peu, donc, au regard des quelque 2,9 millions de lycéens. Parmi les mesures proposées pour « construire une France unie et résiliente », la Revue nationale stratégique 2025 mentionne ces classes engagées. En revanche, aucune référence au SNU, qui semble promis aux oubliettes. Elle évoque par ailleurs « une évolution de la Journée défense et citoyenneté » (JDC). À compter de septembre prochain, elle se fera essentiellement en quartier militaire et inclura la montée des couleurs, un tir sportif laser, un jeu de rôle et une ration militaire.

« La nouvelle JDC comportera plus de militarité. Il s'agira de se préparer à s'engager et à agir », explique une source militaire. La JDC avait été instaurée pour poursuivre le recensement des jeunes et pour que le ministère des Armées soit capable de les mobiliser, jusqu'à 25 ans, en cas de besoin. Il fallait rassurer l'armée. Personne n'imaginait qu'on en aurait besoin. Aujourd'hui, il y a un besoin de faire appel à des compétences que les armées détiennent de façon échantillonnaire », poursuit-on.

« Plus que les dispositifs, j'ai tendance à penser que ce sont les contextes et les menaces concrètes qui changent les individus, estime de son côté Michel Goya. On l'a vu après les attentats. L'opinion a

accepté certaines choses qu'elle n'aurait pas acceptées auparavant. Mais, à partir du moment où la menace n'est pas visible et éloignée, il est difficile de motiver les gens et d'accepter l'augmentation des budgets de l'armée. » Dans l'Union européenne, l'Autriche, Chypre, le Danemark, l'Estonie, la Finlande et la Grèce n'ont jamais abandonné le service militaire. Et, depuis les agressions russes contre l'Ukraine à partir de 2014, des États proches de la Russie l'ont réinstauré, comme la Lettonie, la Lituanie ou encore la Suède, en 2017. Le dispositif du pays scandinave, qui a fait le choix d'un service semi-obligatoire - avec seulement 8 % d'une classe d'âge concernée, une sélection sur les compétences et une formation de 9 à 15 mois selon l'affectation - est observé de près par la France ou l'Allemagne.

**« Le service national universel n'a pas rempli ses objectifs et n'a pas trouvé son public. Comme il s'adresse à des mineurs, il est devenu un projet éducatif et s'est transformé en colonie de vacances »**

**Michel Goya**  
Ex-colonel des troupes de marine, historien et analyste militaire

Dans les pays où il est resté en place, le service militaire permet d'alimenter la réserve militaire. En 2022, au moment de l'invasion de l'Ukraine lancée par Poutine, les réservistes russes étaient au nombre de 25 millions, et les Ukrainiens, proches du million. En France, la réserve compte 47 000 individus (pour 200 000 militaires d'active). Emmanuel Macron veut la faire monter en puissance. Selon les projections, elle pourrait atteindre 80 000 d'ici 2030. « Après le virage de la professionnalisation vient celui de l'hybridation active - réserve. Ce virage, avec une armée composée demain de deux militaires d'active pour un réserviste, concourt à la cohésion de notre société », explique-t-on au ministère des Armées.

De son côté, l'Union nationale des officiers de réserves (Unor), qui maille le territoire français depuis plus de 100 ans, travaille à monter un think-tank pour « penser la réserve ». « Nous voulons éviter un projet fantasmé du politique qui aurait un effet pédale molle », résume son président, Jean-Philippe Durrieu DuFaza, médecin en chef des armées, réserviste depuis une vingtaine d'années et chirurgien ORL dans la vie civile. « La réserve, ça marche par vagues. On a eu des périodes après les attentats et avec le Covid. Les jeunes sont prêts à se mobiliser. Mais le défi est de maintenir un vivier. »

La réserve opérationnelle est essentiellement constituée de citoyens volontaires, engagés sur un contrat de 1 à 5 ans renouvelable, pour une durée annuelle de 60 jours maximum, extensible à 210 jours si besoin. Ils reçoivent une formation et un entraînement spécifiques et peuvent être mobilisés pour renforcer temporairement les forces armées, en France ou en opérations extérieures. Ils participent à des missions de protection du territoire, de secours aux populations, à des dispositifs de sécurité, comme Sentinelle, à la protection d'installations militaires, mais apportent aussi leur expertise dans des domaines variés, comme la cyber, la santé, l'informatique, la mécanique, les RH, la communication de crise...

Quel est le portrait-robot de ces réservistes ? Les deux tiers ne viennent pas d'une famille de militaires, selon une récente enquête menée par l'Unor. Ils font en moyenne 20 jours par an. Et 93 % sont prêts à s'engager sur des opérations intérieures ou extérieures. « Ils font Vigipirate et Sentinelle avec plaisir. Mais ils serviraient sur du matériel majeur, type char Leclerc ou canon Caesar, avec très grand plaisir », explique Guillaume Sevin, délégué national de l'Unor Jeunes. Beaucoup sont prêts à partir deux mois en Afrique. »

« Ce sont des militaires à temps partiel, capables de remplacer les militaires d'active », résume Jean-Philippe Durrieu DuFaza. « Le service militaire volontaire pourrait alimenter la réserve, mais on ne va pas générer d'un seul coup un engagement massif », ajoute-t-il, regrettant que le SNU n'ait pas atteint ses objectifs. 15-17 ans : « C'est le bon moment pour parler aux jeunes. » ■